

# BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

## EDITO

### Vérité sur l'art des colonies

Il y aurait beaucoup à dire sur le musée des Arts Premiers, voulu par Chirac, qui vient d'être inauguré à Paris, Quai Branly, et qui regroupe des œuvres d'art non européennes, majoritairement africaines. Laissons de côté les considérations, qui seraient cependant très utiles, sur le choix de l'appellation "arts premiers", qui ne vaut guère mieux que le ridicule *ethnic art* des anglo-saxons. Le primitivisme pouvait être un point de vue, à condition d'y intégrer les arts gaulois, préhellénique, etc. L'arrachement au lieu et au temps est un traitement réservé à certains, hommes et œuvres, c'est la signature coloniale. On n'a d'ailleurs guère lu le mot "œuvres", encore moins "œuvres d'art", mais on a parlé d'"objets". Les sculptures de nos cathédrales, pour anonymes qu'elles soient, ne sont guère traitées d'"objets", mais plutôt de chefs-d'œuvre, dans nos discours esthétiques. La seule querelle, dérisoire, à propos de ce musée, a opposé les anthropologues aux esthètes, qui partagent pourtant le même point de vue au fond, le point de vue colonial.

On retiendra un passage étonnant du discours de Chirac. « *Il s'agissait pour la France de rendre hommage à des peuples auxquels, au fil des âges, l'histoire a trop souvent fait violence. Peuples brutalisés, exterminés par des conquérants avides et brutaux. Peuples humiliés et méprisés, auxquels on allait jusqu'à dénier qu'ils eussent une histoire. Peuples aujourd'hui encore souvent marginalisés, fragilisés, menacés par l'avancée inexorable de la modernité. Peuples qui veulent voir leur dignité restaurée.* » C'est loin d'être un *mea culpa* français, mais c'est déjà une rhétorique assez noble. Il a lu Lévi-Strauss, comme le confirme une citation de l'auteur de *Tristes tropiques*. On aurait aimé, pour un discours qui se voulait *politique et moral*, qu'on nous explique pourquoi *l'avancée inexorable de la modernité* est une menace et non un bienfait. Ce sera pour une autre fois. En attendant prenons acte de la vérité de ces déclarations.

Pas un mot par contre sur deux réalités très laides qui sont derrière ces œuvres d'art et qui en rendront la contemplation bien amère à quelques uns : il s'agit du pillage et de la spéculation. Ces œuvres d'art n'ont été ni reçues ni acquises honnêtement, elles ont été volées ou escroquées à leurs possesseurs impuissants ou trompés. Si on en veut un témoignage, entre mille, qu'on lise le récit de l'ethnologisation des Dogons par Marcel Griaule, fait par Michel Leiris<sup>1</sup>. En voici quelques extraits : « *Griaule prend deux flûtes et les glisse dans ses bottes.* » « *Griaule décrète et fait dire au chef de village que, puisqu'on se moque décidément de nous, il faut, en représailles, nous livrer le Kono en échange de dix francs, sous peine que la police, soi-disant cachée dans le camion, prenne le chef et les notables du village pour les conduire à San, où ils s'expliqueront devant l'administration. Affreux chantage !* » Le Kono est un fétiche sacré, centre de la vie religieuse du village. Leiris décrit l'affolement, la terreur, la panique provoqués par son enlèvement... Qu'à cela ne tienne : « *Avant de quitter Dyabougou, visite du village et enlèvement d'un deuxième Kono que Griaule a repéré en s'introduisant subrepticement dans la case réservée. Mon cœur bat très fort, car, depuis le scandale d'hier, je perçois avec plus d'acuité l'énormité de ce que nous commettons. [...] Au village suivant, je repère une case de Kono à porte en ruines, je la montre à Griaule et le coup est décidé. Comme la fois précédente, Mamadou Vad annonce brusquement au chef de village, que nous avons amené devant la case en question, que le commandant de la mission nous a donné ordre de saisir le Kono et que nous sommes prêts à verser une indemnité de vingt francs.* » Enfin, couronnant le tout : « *Griaule et moi regrettons que dans cette région il n'y ait plus de Kono. Mais pas pour les mêmes raisons ; ce qui me pousse quant à moi, c'est l'idée de la profanation (sic)* »<sup>2</sup>

Quant à la spéculation sur ces œuvres, c'est peut-être le phénomène le plus choquant, qui ne choque pourtant personne. Les 17 et 18 juin derniers la dispersion de la collection *Vérité* – cela ne s'invente pas – du nom de la famille propriétaire, a atteint des records, presque 50 millions d'euros. Un admirable masque fang du Gabon, a été acquis au prix de 5 904 176 euros par un acheteur anonyme. Ces prix, tout comme ceux d'un Van Gogh, me semblent exprimer la vérité de notre civilisation mercantile, avec cet ultime crachat de l'argent sur ce qui ne s'achète pas et n'a pas de prix, la création artistique. Une œuvre ne devrait enrichir que son auteur et appartenir ensuite à la communauté humaine qui l'a produite. On ne la possède que par le regard et non par l'argent, qui ne peut que tuer l'œuvre en empêchant son message de parvenir à ses destinataires.

Le mot de la fin appartient, cette fois encore, à Aminata Traoré : « *Ainsi nos œuvres d'art ont droit de cité là où nous sommes, dans l'ensemble, interdits de séjour* »<sup>3</sup>. Voilà en effet la vérité : tout pour l'argent, rien pour les hommes. C'est ce qu'on appelle l'humanisme, par antiphrase bien sûr.

Odile Tobner

#### Sommaire :

Dossier Comores & Procès Denard	p. 2
Salves	p. 4
Ils ont dit	p. 8
A fleur de presse	p. 9

1. Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*.

2. Cf. O.Tobner, Les intellectuels français et l'Afrique noire, PNPA n° 13, janvier/février 1980, [www.arts.uwa.edu.au/mongobeti/issues/pnpa13/pnpa13\\_02.html#haut](http://www.arts.uwa.edu.au/mongobeti/issues/pnpa13/pnpa13_02.html#haut)

3. [www.afrikara.com/index.php?page=contenu&art=1293](http://www.afrikara.com/index.php?page=contenu&art=1293)



## Dossier spécial COMORES & PROCES DENARD

### Pragmatisme *Ad nauseum* Lecture du jugement

Nous savions que le procès de Bob Denard et son équipe, pour avoir destitué le président Djohar en septembre 1995, s'interdirait d'éclairer les vraies responsabilités, de découvrir les commanditaires, et surtout de remonter les financements de l'opération. Il restait un petit suspens : allait-on condamner quelques lampistes ? Le cuisinier du bateau par exemple. Contentons-nous de collecter les éléments de preuve de ce que chacun savait : ce coup d'État réussi par la France a été déguisé en coup d'État raté par Denard, sur fond de guerre des réseaux.

#### Le coup d'État récurrent

Mais la sensation qui nous submerge en lisant les éléments du jugement, c'est la nausée que provoque le pragmatisme des stratégies de « ceux qui contribuent à déstabiliser l'ordre public international ». Après avoir nié avec aplomb, durant les premières années, que les putschistes aient agi pour le compte de la France (sans convaincre grand monde, mais tout est dans la posture), les représentants de l'État ont défilé à la barre pour expliquer exactement l'inverse, ce qui juridiquement amoindrit les peines prononcées : la méthode a une fois de plus fait preuve de son efficacité.

« Dès lors, pour les motifs exposés, il est donc évident que les services secrets français avaient eu connaissance du projet de coup d'État conçu par Robert Denard, de ses préparatifs et de son exécution.

Il est tout aussi manifeste qu'au moins ils n'avaient rien fait pour l'entraver et qu'ils l'avaient donc laissé arriver à son terme.

En conséquence, c'est que les responsables politiques l'avaient nécessairement voulu ainsi ; ce qui est à rapprocher du fait que, comme vu ci-dessus, Mohamed Djohar, après l'opération Azalée, n'avait nullement été rétabli dans ses fonctions présidentielles.

**De là, la défense soutient que la tactique des autorités françaises dans cette affaire avait été de laisser faire la destitution, qu'elles souhaitaient, du président Mohamed Djohar, pour feindre ensuite de s'en offusquer en déclenchant l'opération Azalée [où les forces armées françaises ont arrêté Denard].** »

Pour parfaire les apparences, puisqu'on a arrêté les putschistes, il s'agissait de les juger... sans précipitation : la décennie s'imposait. Dès lors qu'il s'agit de défendre les

exécutants, comme aux autres procès Denard, le fleuron des services secrets est venu attester qu'ils agissaient bien pour la France.

« Effectivement, il ressort de la procédure qu'au vu de multiples témoignages de professionnels du renseignement, il est *"impossible et impensable"* qu'une opération comme celle de l'espèce, qui avait perduré 131 jours entre l'achat du Vulcain [*l'embarcation des mercenaires*] et l'arrivée aux Comores, qui avait exigé d'importants moyens financiers évalués à au moins 10 000 000 de francs, qui avait nécessité toute une cascade d'intermédiaires et de contacts divers, et ce, alors même que Robert Denard était sous contrôle judiciaire, ait pu être méconnue des services secrets et de la Cellule africaine de l'Élysée. [...] Michel Roussin indiquait d'ailleurs que concernant le coup d'État de septembre 1995, *"on l'avait pour le moins laissé faire"* (cf. P.V., D3216 p. 6 et 7). »

Toute ressemblance avec le scénario de l'assassinat du président Abdallah en 1989 n'a rien de fortuit, puisqu'une large part de la distribution comprend les mêmes acteurs.

#### Sur fond de guerre des réseaux

Pasqua versus Chirac-Juppé-Villepin ? Ces derniers misaient depuis quelques temps sur Taki, mis sur le trône au renversement de Djohar. Mais François Mitterrand avait pour poulain Djohar, passé par fraude électorale face à Taki début 1990 (la France n'était pas encore en cohabitation).

Notons que la DST étant sous contrôle du ministre de l'Intérieur, un certain Charles Pasqua, non appelé à la barre, au minimum savait que le coup de préparait :

« En outre, dès 1994, un certain Jean-Claude U.-B., qui s'était vu confier par Robert Denard qui celui-ci voulait acheter un avion cargo et qu'il se renseignait sur les tarifs de munitions diverses, avait immédiatement repercuté cette information auprès de la DST, dont il était un informateur (cf. D2911 p. 1 et 2).

Par ailleurs, dès mars 1995, un projet de coup d'État à l'encontre de Mohamed Djohar avec l'appui manifeste de la DGSE avait déjà vu le jour.

En effet, un certain Patrick O., ancien commandant jusqu'en 1982 de la garde présidentielle créée par Robert Denard et qui, depuis cette date, lui servait d'intermédiaire habituel avec des personnalités telles que Jacques

Foccard, le général Delaunay, le général Lacaze et l'ambassadeur Maurice Robert, indiquait que la DGSE lui avait demandé depuis un certain temps d'intervenir auprès des opposants au régime du président Djohar auquel la France, qui subventionnait les Comores, reprochait ses dérives (scandales de corruption à répétition) et le fait d'ouvrir son pays vers des États estimés terroristes à l'époque, c'est à dire la Lybie, l'Iran et Khartoum.

[...] Par ailleurs, aussi et bien que, comme vu ci-dessus, l'appareil Immersat [*qui permettait les communications depuis l'embarcation de l'équipe Denard*], n'ait jamais été retrouvé, les enquêteurs ont quand même pu reconstituer les appels sortants (mais non rentrants) au vu desquels il apparaît que Robert Denard avait appelé deux fois l'ancien ministre Maurice Robert aux deux dates névralgiques des 25 septembre (date du coup d'État) et du 4 octobre (date de l'intervention française) et deux autres fois deux numéros bien précis du Ministère de l'Intérieur sans toutefois qu'il ait été recherché qui en étaient les titulaires. »

Il est regrettable que les titulaires des « deux numéros bien précis du Ministère de l'Intérieur » n'aient pas pu être identifiés par la police... La destitution de Djohar par Denard était donc bien co-pilotée par les services de Charles Pasqua. Pourtant, la sortie de scène des mercenaires par l'armée a été extrêmement violente vis-à-vis de certains exécutants (mineurs, rassurons-nous, surtout maltraités par les COS du commando Jaubert). La branche DGSE répondant à Chirac-Juppé-Villepin tenait-elle à tout prix à connaître des éléments du mode opératoire du coup qui lui aurait été cachés par un co-pilote ? Y a-t-il entremêlement de coups tordus dans les coups tordus ? Il a souvent été répété que les réseaux Pasqua comptaient vraiment installer Denard durablement au palais présidentiel comorien, et transformer l'archipel en zone franche. La part de guerre des réseaux ne semble pas décriptable. Mais la violation de la souveraineté comorienne est une évidence étalée au grand jour, à jamais impunie, et dont les acteurs semblent même tirer une grande satisfaction : l'ivresse du pouvoir.

#### Les sanctions

Dans l'affaire Elf, la nouvelle direction de la société attaquait la direction précédente pour détournement de fonds, un motif dérisoire comparé au fond de



l'affaire qui est la façon dont Elf a servi d'opérateur de guerre pour martyriser les peuples, les Angolais et le Congolais au premier chef. Dans les procès Denard, c'est la France qui attaque son *Corsaire de la République*™ [cette expression a été déposée par Denard] pour avoir exécuté le putsch qu'elle souhaitait. Les véritables victimes peuplent un archipel où toute construction politique est obérée par le sabotage de l'État par la puissance tutélaire. Une justice servile a rendu un jugement que l'on comprendra clairement par une lecture raccourcie :

« Les faits imputés aux prévenus présentent une gravité certaine puisque sans qu'ils puissent être légitimés par une quelconque investiture officielle, ils sont de ceux qui contribuent à déstabiliser l'ordre public international.

Toutefois les sanctions devront manifestement tenir compte de [... bla bla.]<sup>1</sup> Par conséquent, **seules seront prononcées des dispenses de peine ou des peines d'emprisonnement avec sursis ; par ailleurs, aucune interdiction de droits civiques ne sera prononcée** ; enfin tous les prévenus, sauf Robert Denard et Jean-Paul G., bénéficieront de la non inscription de leur condamnation à leur Casier Judiciaire n°2. »

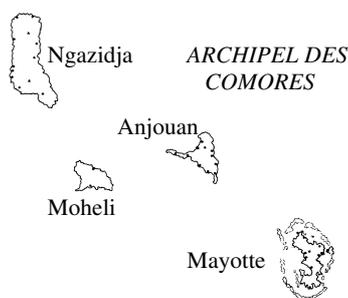
Ces terribles sentences contre des faits d'une « gravité certaine » en disent long sur la considération que l'on porte à l'autodétermination des peuples. « Ceux qui contribuent à déstabiliser l'ordre public international » peuvent dormir du sommeil du sage.

Il ne nous reste que l'écœurement, jusqu'à la nausée. [Pierre Caminade]

1. bla bla : « ... tenir compte de leur ancienneté, du fait qu'ils ont été commis sans préméditation de violences caractérisées, du fait qu'il est incontestable qu'ils avaient reçu sur place une large approbation des responsables politiques de l'opposition [notamment les bénéficiaires du putsch, ndlr] et d'une partie importante de la population, du fait que les autorités françaises [c'est à dire les commanditaires du putsch, ndlr] les avaient entérinés, du fait qu'ils avaient été amnistiés par la loi comorienne [promulguée par les bénéficiaires du putsch, ndlr], encore aujourd'hui en vigueur, du fait que les poursuites engagées en France faisaient suites à de multiples et graves irrégularités de procédure qui auraient pu en faire mériter l'annulation, du fait que les prévenus n'avaient pas obéi à des mobiles crapuleux, du fait enfin que **les enquêtes de moralité les concernant ont toutes été excellentes**, hormis Michel G. qui avait été condamné.

Dès lors, il ne saurait être fait droit aux réquisitions du Parquet tendant à ce que certains des prévenus soient condamnés à des peines d'emprisonnement fermes et à des peines d'interdiction de leurs droits civiques. »

### Repères sur... Une décennie comorienne



1995 : introduction du visa Balladur-Pasqua nécessaire pour entrer à Mayotte depuis les autres îles. Remplacement de Djohar par Taki par coup d'État.

1997 : crise séparatiste attisée par des réseaux français.

1998 : Taki meurt d'une curieuse crise cardiaque. Présidence intérimaire.

1999 : le colonel Azali prend le pouvoir par coup d'État.

2003 : adoption d'une nouvelle constitution où la République fédérale islamique des Comores devient l'Union des Comores (UC), avec des présidents d'île, et un pour l'Union (provenant de chaque île à tour de rôle).

2004 : Azali (de Ngazidja) reste président de l'UC par la fraude.

2005 : Azali cède à la France la participation sportive de Mayotte sous le drapeau français. Le Parlement et la diaspora réagissent. Le visa a provoqué 4000 morts par noyade en 10 ans. La chasse aux « clandestins » est déchaînée suite aux déclarations du ministre de l'outre-mer sur le droit du sol / droit du sang aux DOM-TOM.

2006 : élection de Sambu (d'Anjouan) à la présidence de l'Union.

### Naissance d'une démocratie ?

L'élection d'Ahmed Abdallah Sambu à la présidence comorienne a rompu la tradition du choix élyséen. Il n'aura fallu que quelques semaines pour qu'il tienne une promesse électorale : le nouveau gouvernement est allé fin juin demander à l'ONU d'œuvrer au retour de Mayotte au sein de l'Union des Comores. Ce coup de tonnerre ne manquera pas de lui valoir les foudres de Paris.

### Retour à l'ONU

Le début de mandat de Sambu a vu la France redoubler de vigueur dans les expulsions de « clandestins » hors de Mayotte. Les déclarations de François Baroin à l'automne dernier sur le droit du sang à Mayotte et en Guyane produisent toujours les effets voulus, même s'il a renoncé depuis de l'intégrer dans la législation. Tel est le contexte dans lequel les Comores ont demandé la réintroduction de la question de l'île comorienne de Mayotte à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, ce dont il n'était plus question depuis la crise séparatiste de la fin des années 1990. Le colonel putschiste Azali (président sortant de l'Union des Comores) avait dynamisé sa côte

d'impopularité en cédant récemment sur ce point à la France sur la question des participations sportives de Mayotte sous le drapeau français.

### Assainissement politique

La chasse aux détournements de biens de la part des (ex-)dirigeants entreprises publiques est ouverte. Leur répression a commencé. Ministre de l'Éducation nationale après le coup d'État du 30 avril 1999, puis directeur de la Société nationale des hydrocarbures (SCH) des Comores depuis novembre 1999, Aboudou Soefo, proche du colonel putschiste Azali, a été interpellé le 3 juillet, suite à la publication des premières conclusions des enquêtes menées par les commissions chargées d'examiner la gestion des entreprises publiques.

Le nouveau pouvoir obtient le plébiscite inattendu du président de l'île de Mohéli, jadis fidèle à Azali, Said Fazul. « Il a ainsi précisé partager avec le nouveau chef de l'État comorien le même avis sur plusieurs dossiers intéressant l'île de Mohéli, notamment la promulgation des lois organiques mais aussi le limogeage du colonel Arifi Mohamed remplacé au poste de commandant régional de l'armée à Mohéli par le capitaine Boina Imane. » [Panapress, 25/06] La relance de la centrale électrique alimentant Mohéli ne manquera pas de jouer en faveur de la popularité du nouveau président, issu d'Anjouan, auprès des mohéliens qui en étaient privés depuis plus d'un an !

Par contre, c'est le gouvernement de Ngazidja, hier opposant à Azali, qui dépose des recours en annulation concernant la nomination des directeurs généraux des sociétés d'État et du chef de corps de la gendarmerie.

### Dérives

Tout cela s'accompagne de dérives qui ne manqueront pas d'être exploitées par ceux que ce pouvoir va agacer (gagés qu'ils seront nombreux). L'association internationale Portes Ouvertes dénonce des atteintes à la liberté de culte : quatre hommes auraient été « condamnés fin mai aux Comores à trois mois de prison chacun pour leur implication dans des activités chrétiennes » [La Croix, 19/06]. Depuis, le gouvernement a été formé (huit ministres seulement). Espérons qu'il passera rapidement des consignes claires dans le sens du respect de la diversité, et qu'il ne penchera pas vers l'instauration de la charia (une hypothèse que n'écarte pas le président Sambu). De plus, il restera à vérifier qu'à la chasse aux mauvaises mœurs publiques succèdera une gouvernance transparente, et non un simple remaniement clanique des postes à responsabilité. [PC]



### Darfour et la région : intervenir avant de partir en vacances

L'Union Africaine, réunie à Banjul début juillet, a décidé de proroger sa mission au Darfour jusqu'au début 2007. Pendant ce temps, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, continue de « tenter de convaincre » le président soudanais d'accepter une force d'imposition de la paix dans la région martyre. Omar el-Béchar, sachant qu'il peut jouer les prolongements, continue de s'y opposer. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, Jan Pronk, s'est félicité de la décision de l'UA, tout en « déplorant » les exactions innombrables dont continuent d'être victimes les populations du Darfour (et de l'est du Tchad, ne l'oublions pas), auxquelles Béchar est loin d'être étranger. Ce dernier prétend avoir dans sa manche un nième plan pour le désarmement des milices Janjawid, qui ne sont pas les seules à commettre des crimes dans la région, mais qui sont experts en la matière. Passons sur les plans d'el-Béchar, seule compte la volonté politique de prendre à bras le corps une situation régionale dramatique, mesurable en vies et souffrances humaines, sur fond d'intérêts et lâchetés extérieurs. Seule l'ONU (notamment le Conseil de Sécurité) peut s'imposer une telle volonté devant une telle situation. Il faut soumettre l'institution, et soumettre les nations qui la composent simultanément, à une forte pression et ne plus lâcher prise. Il n'y a que des Hommes coiffés de casques bleus (en excluant du commandement des officiers de nationalité française, américaine, chinoise... trop investis en fonction de leurs intérêts dans la région <sup>1</sup>) qui pourraient défendre un plan sérieux de protection des populations civiles et un espace nécessaire aux acteurs du drame pour bâtir durablement une structure de vivre ensemble régionale, et choisir des dirigeants susceptibles d'en assurer l'entretien.

Une haute personnalité de la société civile tchadienne insistait récemment, devant l'auteur de ces lignes, sur la complexité de la situation régionale (dans le sens multiplicité des éléments en jeu, disons : Soudan, Tchad, Centrafrique, pouvoirs tyranniques, soutiens sans vergogne extérieurs à ces derniers, luttes pour le pouvoir entre aspirants tyrans ou tyrans en exercice, groupes identitaires en quête de moyens de survivre ayant recours aux armes, l'imbrication de processus historiques...). Une complexité dont les paramètres

échappent à la majorité des observateurs étrangers à la région, pour qui le bien-être ultime de ses habitants passe souvent loin derrière le leur propre.

Omar el-Béchar envisage la présence de l'ONU sur le sol soudanais comme une tentative de « recolonisation » de son pays par des pays occidentaux. Les anti-colonialistes savent faire la distinction entre leur souci pour les 300 000 morts et les 2 millions de déplacés qui se sont accumulés depuis 2003 et un tel discours. Ils savent aussi compter les morts tchadiens, apprécier la nuisance du « président » Idriss Déby, soutenu par Paris sous prétexte de maintenir la « stabilité » de la région. L'« instabilité » régionale est une réalité qui s'étale devant nos yeux. Les principaux fauteurs de trouble ne sont pas des inconnus au bataillon, dont Déby et el-Béchar, c'est n'est pas du colonialisme que de l'affirmer. L'engagement à sortir du cynisme qui pue l'or noir et l'indifférence pour les populations qui en sont les victimes est une urgence qui ne peut attendre. Il va demander beaucoup plus d'efforts que ceux auxquels « on » consent aujourd'hui : du courage, de la volonté, du temps, du respect pour la complexité, la mise au second plan de toute une batterie d'intérêts en concurrence <sup>2</sup>.

Pour encourager Kofi Annan à poursuivre et muscler ses efforts, on peut lui envoyer un message *avant de partir en vacances* [kannan@unitednations.org]. Pour insister auprès de Chirac pour qu'il l'épaule, on peut faire de même [www.elysee.fr/ecriture/index.html]. Le Secrétaire général de l'ONU a promis de réunir les fonds nécessaires afin que la Mission de l'UA au Soudan (MUAS) puisse se poursuivre jusqu'à la fin de l'année - une mission sans mandat permettant de protéger efficacement les populations. On pourrait demander au président français de soutenir les efforts d'Annan en allant à New York, devant le Conseil de Sécurité, pour y prononcer le discours que nous attendons de lui. Je suggère que nos lecteurs le rédigent et lui envoient leurs versions. Qu'il en reçoive de nombreuses. Le président pourra alors choisir la meilleur parmi ces contributions, et partir outre atlantique en toute tranquillité. [Sharon Courtoux]

1. Dans l'attente que soit enfin créée une force internationale permanente de maintien / imposition de la paix, composée de soldats de toute nationalité, spécialement formés à cette seule responsabilité, au service de toutes les nations, tous les groupes humains, sans distinction. Cela viendra si nous savons l'exiger, car la nécessité est évidente. Ce n'est

pas pour demain ? Certes. Mais l'auteur de ces lignes, en insistant pour la réforme de l'ONU dans ce sens, estime que la situation de la région Soudan Tchad est l'occasion d'engager une bataille gagnable à terme. Il ne faut pas rater l'occasion.

2. Un petit exemple ? Selon la Lettre du Continent, entre autres concurrences USA/France dans la région, Eurocopter (société française) aurait été autorisé par la CIEEMG (Commission interministérielle d'étude des exportations de matériels de guerre) à vendre au Soudan des hélicoptères de combat et d'attaque Tigre. Par ailleurs, le MEDEF international aurait l'intention de se rendre au Soudan (où les exportations sont en nette augmentation selon la LdC) à l'automne.

### Guinée : succession ouverte sur fond de crise généralisée

Pour sanctionner un gouvernement accusé « d'ignorer systématiquement la misère de la population », et exiger une hausse des salaires et une baisse du prix des matières premières, notamment de l'essence, les deux principales centrales syndicales du pays déclenchaient le 8 juin une grève générale et illimitée qui a paralysé le pays pendant 8 jours. Pour protester contre le report du bac, les lycéens se sont joints au mouvement et ont essuyé une répression impitoyable : le 16 juin, on comptait entre 15 et 20 morts selon les sources, et 80 blessés, que le porte-parole du ministère des Affaires étrangères français, Jean-Baptiste Mattéi, a « déploré » mais qu'il s'est bien gardé de condamner... Pas un mot non plus sur l'arrestation de 8 militants du parti d'opposition UFR (Union des Forces Républicaines).

Le pays est dans une situation économique et sociale désastreuse : alors qu'il dispose de richesses considérables (70 % des réserves mondiales de bauxite, du fer, de l'or, des diamants...), plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, l'inflation atteint des proportions délirantes, et même le FMI dénonce la « mal gouvernance » et a ajourné le point d'achèvement de l'initiative PPT (Pays Pauvre Très Endetté). La quasi-totalité des richesses du pays s'évapore vers les paradis fiscaux et judiciaires, et la mainmise des firmes étrangères, ou des sociétés écrans dissimulant les intérêts de la classe dirigeante, est telle que le budget de l'État n'en bénéficie pratiquement pas. Un communiqué de l'UFR (Union des Forces Démocratiques) daté du 4 mai dénonce « l'avalanche de signatures de gros contrats portant sur l'exploitation des richesses minières », attribuées de gré à gré dans l'obscurité la



plus totale ; et dénonce « la captation du patrimoine public » qui va jusqu'à démanteler les rails du chemin de fer Conakry-Niger pour les vendre comme ferraille à la Chine...

La situation sociale est encore compliquée par les répercussions des différents conflits voisins que la Guinée a alimenté (trafics d'armes, autonomisation des troupes, rançonnement des populations frontalière et des réfugiés, ex-combattants toujours armés, militarisation de la jeunesse, exacerbation et instrumentalisation des tensions communautaires [cf. *Guinée, Conjurer la descente aux enfers, Rapport de l'ICG n°94, 14/06*]) Après 22 ans de règne sans partage, le dictateur Lansana Conté peut se flatter d'être à l'unisson de son pays : tous deux sont au bord du gouffre. Atteint de diabète et de leucémie, le déclin de son état de santé pose la question de sa succession. L'opposition a réussi à surmonter ses divisions pour proposer un scénario de transition, mais compte tenu du manque de soutien de la communauté internationale à cette initiative, cette dernière a peu de chance d'aboutir sans une mobilisation populaire qui vise à s'emparer du pouvoir. Du côté de la mouvance présidentielle, c'est l'ancien secrétaire général de la présidence, Fodé Bangoura, qui semble être en pôle position des héritiers potentiels. Il s'est entouré d'anciens hiérarques et de la première fortune du pays, et dirige le gouvernement depuis fin mai, en remplacement de l'ancien premier ministre Cellou Dalein Diallo, débarqué pour « faute lourde » au lendemain d'un remaniement ministériel où il s'était attribué des pouvoirs supplémentaires, notamment sur les questions économiques. Mais compte-tenu de l'instabilité de la situation, de l'exacerbation des rivalités et du jeu troubles des différents parrains étrangers, difficile de faire des prédictions fiables. Selon *Bakchich Info* (qui ne cite pas ses sources, cf. [www.bakchich.info](http://www.bakchich.info), 20/06), « les si sobres officiers guinéens se voient bien en « sauveurs de la nation », avant d'organiser « dans des délais raisonnables, des élections libres et démocratiques ». Prévoyant, le chef d'État major Kerfalla Camara s'est rendu à Paris en février dernier, histoire de se faire adouber. [...] Courant mars, d'anciens adjoints de Bob Dénard ont visité Conakry, sur invitation. [...] Les ex de Dénard seront en concurrence avec les ex de feu Jeannou Lacaze, ancien chef de la garde présidentielle du Président Omar Bongo (Gabon), tous contactés par le clan présidentiel. » Abdou Diouf, secrétaire général de

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a passé deux jours à Conakry début avril, officiellement « pour saluer les Guinéens et leur rendre hommage pour leur dynamisme dans la Francophonie » [*Panapress*, 12/04]. Brigitte Girardin, ministre déléguée à la coopération, s'est quant à elle rendue fin mai à Conakry. Une destination très prisée par les temps qui courent... [Victor Sègre]

### Le secret de Guelleh

[Un nouveau drame humanitaire se joue dans le nord de **Djibouti**, « en silence » sous l'œil « absent » coutumier des deux puissances qui sont présentes : les USA et la France.]

Le 13 mai 2006, sans raison apparente et sans préavis, les forces armées djiboutiennes ont pris position dans le Nord du Pays, avec pour objectif de terroriser les populations et d'instaurer un blocus alimentaire et sanitaire.

Commandés par le Colonel Abdo Abdi Dembil, patron de la Garde présidentielle, deux mille soldats, gendarmes et policiers ont investi la région en quelques heures. Aussitôt elles ont bloqué la circulation des voitures et des camions, à partir des villes de Tadjourah et d'Obock vers l'arrière pays. Les caravanes des dromadaires qui ravitaillaient ces régions ont été réquisitionnées et les vivres ont été confisquées.

Sans que l'on n'en connaisse le nombre exact, au moins quarante personnes ont été arrêtées et incarcérées à Obock, avant d'être transférées vers la capitale où elles ont été internées dans les locaux de Nagade (Ecole de Police). Selon les informations que je possède, elles ont été entassées dans des conditions particulièrement inhumaines : manque d'hygiène, soupçon de torture, et il est possible que certaines y soient toujours.

Le blocus mis en place n'a toujours pas été levé et les populations locales souffrent d'une pénurie dramatique de ravitaillement et de soins, sous l'œil « absent » des deux grandes nations présentes sur place : les USA et la France, qui entretiennent des bases militaires fortes de plus de trois mille personnes chacune. Pour la France, c'est de loin la base la plus importante qui soit maintenue dans un pays étranger.

### La France et les USA assurent un soutien sans faille au dictateur local

Sous l'œil sinon « complice », au minimum indifférent des deux puissances sur place, qui ne peuvent pas ignorer ce qui se passe effectivement, le Président

Ismaël Omar Guelleh, « réélu » sans combat en 2005 (puisque'il était seul candidat) se livre à un asservissement en règle de la population et nargue la justice française dans l'affaire du meurtre du Juge Borrel. Par exemple (je me limiterai à ceux-ci, tant la liste serait longue)

- Il fait tuer et emprisonner les syndicalistes, il promulgue un nouveau code du travail qui interdit l'adhésion à un syndicat...

- Il cède dans des conditions illégales, pour des durées longues (20 ans) la gestion des principaux actifs de l'État (Port, Aéroport, encaissement des taxes d'importation) à des sociétés étrangères dont il détient certainement des parts importantes,

- Il a dénoncé les accords judiciaires avec la France afin que ni ses proches, ni lui-même n'ait à répondre à la Justice française qui souhaiterait les entendre dans le cadre du meurtre du juge Bernard Borrel, survenu en octobre 1995 et dont l'instruction, en dépit des obstacles soigneusement mis en place par les ministères français de la Justice et des Affaires étrangères, continue à progresser.

Toujours soutenu, sans aucune faiblesse mais de façon incompréhensible, par Jacques Chirac, Ismaël Omar Guelleh donne l'impression de pouvoir tout se permettre, y compris :

- d'inventer un faux cas de contamination humaine au virus de la grippe aviaire pour solliciter des subventions internationales,

- de susciter des attentats à la bombe ou à la grenade, en pleine ville, pour tenter de détourner l'attention des observateurs (les derniers remontent au lundi 5 juin 2006 – Grenade Avenue 13 - et le 5 juillet 2006 – explosion dans le bureau de la Poste -),

- de faire arrêter, puis expulser, un représentant du Bureau international du travail (avec rang de diplomate onusien) et interdire l'accès à des représentants de la FIDH et de la CISL,

- de détourner pratiquement toutes les aides internationales et d'aliéner les seuls biens de valeur de l'État, ruinant le pays et endettant sa population pour des générations...

Guelleh joue habilement sur deux tableaux, mettant Français et Américains en concurrence, lorsque cela l'arrange, en particulier pour renégocier les montants qui lui sont versés pour la location des bases militaires : ils ont été pratiquement quadruplés en quelques années.

À noter que la France accueille comme "stagiaire au Collège Inter-armée de la



Défense", le lieutenant-Colonel Zakaria Aden Mohamed, qui a été pendant plusieurs années le responsable des tortures à la Villa Christophe, puis dans les locaux de la Gendarmerie. De plus, c'est l'équipe placée sous ses ordres qui a effectué les premiers constats, après le décès du Juge Bernard Borrel en octobre 1995.

**Qu'est-ce qui pourrait justifier ce soutien franco-américain ?**

La question qui se pose aux observateurs est de découvrir les raisons de ce soutien « abusif » à l'un des pires régimes dictatoriaux de l'Afrique, dont curieusement, la presse française ne parle que très rarement !

**Côté Américain :**

Il est clair que l'Administration américaine veut prendre des nouvelles positions en Afrique et qu'elle n'est pas mécontente de concurrencer la France dans l'une des places stratégiques de l'Afrique de l'est.

La raison officielle serait la lutte contre l'un des bastions d'Al Qaida en Somalie. Cela n'est probablement pas faux.

Mais échaudés par leur première intervention dans ce pays, qui s'était soldée par un repli sans gloire en octobre 1993, après deux ans de cafouillage militaro-humanitaire, les Américains préfèrent agir de loin et par régimes interposés. C'est de Djibouti qu'ils dirigent les opérations dont la plus récente et la plus catastrophique a constitué à soutenir financièrement les chefs de milice pour qu'ils traquent les forces islamistes extrémistes. Cela s'est soldé récemment par un nouveau fiasco puisque ce sont les forces islamistes qui ont gagné le combat et qui se sont emparées de la capitale avec des visées plus ou moins avouées sur l'ensemble du pays.

**Côté Français :**

Il y a d'abord une présence historique qui remonte à 1859. La colonisation a pris fin le 27 juin 1977, mais un traité de garantie de la sécurité extérieure a pris le relais, permettant à la France de maintenir sa base militaire la plus importante à l'étranger (On a compté jusqu'à cinq ou six mille militaires selon les époques : Légion étrangère, Marsouins, Marine et Armée de l'Air).

Mais il y a probablement autre chose !

Quels secrets peuvent bien partager les autorités djiboutiennes et françaises pour que la France ferme les yeux de façon systématique sur les dérives aggravées de ce régime ?

Est-ce, comme l'a suggéré Elisabeth Borrel, la veuve du Juge assassiné, le fait que Djibouti aurait pu servir de

plaque tournante à la livraison de produits interdits (à des fins nucléaires) à des pays comme la Corée ou l'Irak ?

**Une presse très discrète qui n'évoque que rarement la situation dramatique des populations locales, en particulier celles du nord**

Bien qu'elle ne soit pratiquement jamais médiatisée (à part quelques articles, dont le dernier en date a été publié par l'Humanité le 1<sup>er</sup> juin sous la plume de Jean Chatain), la situation du pays est alarmante : violations des droits de l'Homme, arrestations et incarcérations arbitraires, exécutions extra-judiciaires, confiscation illégale des biens privés, refus d'accès aux services d'urgence à ceux qui ne peuvent pas payer des sommes importantes, accaparement de toutes les ressources économiques, etc.

Ce n'est pas le seul pays d'Afrique où l'on constate malheureusement une évolution aussi catastrophique, mais il ne doit pas rester oublié de l'opinion publique, car cela conforterait le régime tyrannique dans son action criminelle. [Jean-Loup Schaal, président de l'ARDHD]

**République Démocratique du Congo : un pays sous tutelle ?**

Au cours d'une conférence de presse tenue le 28 juin à Kinshasa, le porte-parole de la Monuc (Mission de l'ONU au Congo) a fait état des principales « préoccupations » qui perturbent le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à la veille des élections présidentielle et législatives qui doivent se tenir à la fin du mois. Les inquiétudes d'Annan concernent des *restrictions aux libertés des citoyens, des abus généralisés des fonds publics, une corruption endémique, la détention arbitraire de membres de partis politiques, les manœuvres d'intimidation des médias et les entraves à l'exercice du métier de journaliste incluant des menaces à leur intégrité physique...*<sup>1</sup>

Ce qui cause souci au Secrétaire général est confirmé par de nombreuses organisations, dont l'association de défense des droits de l'Homme congolaise La Voix des sans voix, ou l'organisation britannique, experte en matière d'exploitation illicite de ressources naturelles, Global Witness. Cette dernière signale : « À l'approche des élections, les hommes politiques et les entreprises tentent de manière effrénée de s'emparer d'une part toujours plus importante du commerce lucratif des minerais ». Et souligne « l'ingérence des acteurs politiques basés à Kinshasa en

matière de négociation de contrats miniers ». Le titre de ce rapport est *Une corruption profonde : fraude, abus et exploitation dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga* [cf. [www.globalwitness.org](http://www.globalwitness.org)], tout un programme. La voix des sans voix ([www.congonline.com/vsv/](http://www.congonline.com/vsv/)), qui dénonce les marques d'irrespect pour les droits humains qui caractérisent son pays, tente de susciter un regard plus attentif sur cette réalité chez les acteurs extérieurs, notamment ceux qui composent le Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT). Il semble que l'un d'entre eux, la Belgique, aurait mis fin à des subventions accordées à la VSV en raison de sa trop forte propension à l'indépendance, à la liberté de parole. Il se murmure que l'Union Européenne serait heureuse que les organisations congolaises à vocation humanitaire collent à ses avis et déclarations concernant la situation en RDC et ce qu'il convient d'y encourager ou rectifier. Ce chuchotement mériterait vérification.

Ce qui nous amène à la question posée en titre de ces lignes : la République du Congo, un pays sous tutelle ? C'est ce qu'affirme plus d'un Congolais qu'intéresse davantage l'examen des faits et processus que les attaches idéologiques, régionales ou identitaires. Au désespoir devant les turpitudes de la classe politique congolaise, ils soulignent que parmi ses multiples causes figure l'implication de la communauté internationale dans ce pays aux dimensions d'un continent. À leurs yeux elle participe au libre cours laissé à la compétition entre anciens antagonistes pour accéder aux avantages « palpables » du pouvoir, et donc à la prédominance des nuisances causées par cette concurrence. Et en effet, plus d'une étude, achevée ou en cours, notamment concernant le secteur minier, démontrent que les grands gagnants de ce paramétrage sont et seront des sociétés étrangères au détriment des populations congolaises. Aux yeux de nos interlocuteurs, cette logique serait favorisée par la force de l'Union européenne en République Démocratique du Congo (EuforRDCongo).

Le chef des opérations d'EuforRDCongo, le colonel (français) David Pincet, a annoncé le 6 juillet que deux tiers de ses effectifs étaient désormais à Kinshasa où la force est installée. Le général (français) Christian Damay, commandant de cette force à Kinshasa, rejoindra ses troupes (majoritairement françaises) mi-juillet, date à laquelle les effectifs (1 100 au



total dans la capitale, plus un petit millier en réserve au Gabon) devraient être au complet. Placée sous mandat de l'ONU (sous chapitre VII, qui permet l'utilisation de la force en cas de menace), l'EuforRDCongo est présentée comme un soutien à la Monuc, dont l'essentiel des troupes sont stationnées ailleurs, notamment dans l'est du pays. Quoique son commandement affirme sa totale neutralité, Eufor est considérée par un certain nombre de Congolais comme une armée d'occupation chargée de protéger et assurer l'élection du candidat préféré de la majorité des pays occidentaux : Joseph Kabila. Ce dernier, secondé par des équipiers triés sur le volet, serait considéré comme étant le meilleur atout de la logique dont il est question plus haut. Certaines voix affirment même que l'aventure électorale congolaise sous égide internationale serait le teste d'un « module » qui pourrait servir ailleurs... On a beau poser des questions sur le coût de telles opérations, la réponse est toujours la même : il s'agit d'un investissement dont les actionnaires espèrent un retour confortable.

Quoiqu'il en soit, le « module » serait assez classique dans sa configuration (de type françafricaine qui a fait ses preuves), dans une version mise à niveau de la globalisation de la gestion de riches sous-sols recouverts de populations encombrants. [SC]

1. Conseil de Sécurité, Vingt et unième rapport du Secrétaire général sur la Monuc en RDC, 13/06/06/ (document S/2006/390 sur le site des Nations Unies.

### Un Saint-Cyrien à l'ambassade de France à Kinshasa après les élections

L'ambassadeur de France en République Démocratique du Congo, George Serre, le Monsieur Afrique du cabinet de l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, quittera Kinshasa (pour le Cameroun) après les élections présidentielles et législatives du 30 juillet prochain. Il sera remplacé par Bernard Prévost qui, sorti de Saint-Cyr en 1965, a eu une carrière militaire jusqu'en 1980, puis a occupé divers postes de sous préfet et de préfet. Il a

été l'aide de camp du ministre de la défense Yvon Bourges dans les années 70, et Directeur de la gendarmerie nationale au ministère de la défense de 1995 à 2000. Entre 1984 et 1986 il était conseiller à la mission française de coopération au Sénégal. Le choix, pour un pays aussi sensible que la RDC, d'une personne à l'expérience diplomatique mince, semble curieux. Serait-ce son expérience militaire qui aurait conduit à ce choix ? [SC]

### Route de l'équateur : le retour en fanfare ?

Après le flop médiatique qu'a constitué le lancement l'année dernière de la première course Pointe Rouge (Marseille) – Pointe Noire (Congo), qui devait redorer le blason du Congo et de son président [voir *Billets* n°138], le budget de la communication de la prochaine course prévue pour 2007 a été confiée à Publicis Consultants Paris, filiale du géant Publicis (dont Elisabeth Badinter est la première actionnaire et la présidente du conseil de surveillance), jusqu'à présent plutôt présent sur le Maghreb. Survie, qui avait réussi à allumer des contre-feux l'année dernière, se contentera de ses moyens d'actions habituels... [VS]

### La laisse d'or

Paris triple son aide budgétaire au Bénin à 4,5 millions d'euros en 2006 [AFP, 28/06]. L'Agence française de développement (AFD) a accordé mercredi une aide de 8,4 milliards de francs CFA (12,8 millions d'euros) à la Centrafrique [AFP, 28/06]. La France consacre un milliard pour développer le secteur privé en Afrique [...] l'aide française au développement, qui était de 4,7 milliards d'euros en 2001, sera de plus de 9 milliards en 2007 [AFP, 19/06]. La France et le Cameroun ont signé le 22 juin un accord de conversion de la dette du Cameroun, envers la France (environ 500 millions d'euros).

En dix jours une véritable pluie d'euros français s'est déversée sur l'Afrique. Il y a certes beaucoup d'effets d'annonce dans ces communiqués. Qui dit "aide" ne dit pas "don". Les aides budgétaires, remboursables, accordées au Bénin (4,5 millions) et à la Centrafrique (12,8 millions), sont destinées à financer le déficit dû, pour le Bénin, à la baisse catastrophique des cours du coton, principale recette du pays et, pour la Centrafrique, à l'état de déliquescence du pays, en proie, aux coups d'État,

### À propos de l'implication française dans le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994

Communiqué de la *Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda*, le 07/07

Des victimes rwandaises du génocide perpétré au Rwanda en 1994 ont saisi le 16 février 2005 la Justice française de plaintes pour complicité dans ce génocide.

Elles affirment que des militaires français auraient directement participé aux crimes dont elles ont souffert.

La Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris vient, pour la seconde fois en moins de deux mois, de déjouer les manœuvres retardatrices du Procureur militaire.

En effet, après avoir soutenu que les constitutions de partie civile étaient fantaisistes et avoir demandé au Juge d'instruction de se rendre à Kigali pour s'assurer de leur solidité ; après avoir fait appel de l'Ordonnance du Juge d'instruction qui déclarait, contre ses réquisitions, les six plaintes recevables ; le Procureur du Tribunal aux Armées de Paris avait requis l'annulation des auditions auxquelles le Juge d'instruction avait procédé sur sa propre demande à Kigali.

Le 29 mai 2006, la Cour d'appel avait confirmé la recevabilité de toutes les constitutions de partie civile.

Le 3 juillet 2006, elle a confirmé la validité des auditions faites à Kigali par le Juge d'instruction.

Désormais, on peut espérer que l'instruction des six plaintes contre x pour complicité de génocide, pourra enfin être menée sereinement.

Toutefois, l'éventuelle constatation par la Justice de viols, de sévices, voire de meurtres commis sur le terrain du génocide par certains militaires français, peut constituer un leurre.

En effet, dans leur grande majorité, les militaires présents sur le terrain n'ont pas commis d'actes de ce genre.

Ils ont exécuté, pour la plupart en toute bonne foi, les instructions qui leur avaient été données.

Or, dans la mesure où ces instructions enjoignaient en réalité aux troupes de porter assistance aux autorités locales alors que ces autorités perpétreraient un génocide, il faut considérer qu'elles sont à l'origine de la complicité reprochée aux Français.

En effet, l'assistance ainsi fournie était une complicité de génocide – même lorsqu'elle ne s'accompagnait pas de viols, de sévices et de meurtres.

Mais il est évident que la responsabilité première de cette assistance – comme des viols, sévices et meurtres qui l'auraient, parfois, accompagnée ; donc l'ultime complicité de génocide, incombe aux auteurs des instructions et, par conséquent, aux pouvoirs civils qui coiffent la hiérarchie militaire.

Dans ces conditions, la Commission d'enquête citoyenne (CEC) considère qu'il serait trop facile de dédouaner les véritables responsables au détriment de quelques lampistes.

Elle considère également que la question des responsabilités essentielles resterait posée même si l'instruction n'établissait pas la matérialité des méfaits évoqués par les plaignants.

Enfin, elle suggère qu'en ces temps de débats préélectorales, les différents candidates et candidats à la candidature soient appelés à prendre clairement position sur les responsabilités des dirigeants de l'État dans l'assistance accordée en 1994 aux auteurs du génocide des Tutsi du Rwanda.



électorales ou non, aux rébellions armées et à la disparition de l'appareil d'État, les fonctionnaires n'étant plus payés depuis des mois, tandis que les secteurs forestier ou diamantaire tournent à plein régime, profitant du désordre – à se demander s'ils ne l'entretiennent pas délibérément. Du fait de la gestion du Franc CFA par le trésor français, ces avances budgétaires sont plus que normales. Il n'y a là aucune bienfaisance mais plutôt la conservation d'une zone franc à laquelle la France tient comme à la prune de ses yeux. L'investissement français dans le développement du secteur privé – investissement et non cadeau – est destiné à encourager le retour des immigrés dans leur pays

d'origine, sous forme de prêts aidés, et à y créer des emplois pour freiner l'émigration. Cette aide prendrait également une forme fiscale, inspirée probablement de la défiscalisation des investissements dans les DOM-TOM. Autant dire qu'elle aidera assez peu l'ouvrier malien à créer une échoppe dans son village, mais beaucoup le milliardaire français ou malien à se faire construire une somptueuse résidence de vacances dans le Sahel. Enfin la superbe remise de dette au Cameroun, même assortie d'un contrat C2D (désendettement-développement), censé instaurer le contrôle d'une fantomatique société civile – alors que la représentation parlementaire camerounaise

elle-même n'a aucun pouvoir effectif de contrôler les dépenses de l'État – ira probablement grossir le flot de la corruption d'un gouvernement qui n'a d'existence que pour cela.

Le Quai d'Orsay se gardera bien de dire que la France soutient des régimes pernicieux, pour défendre ses propres intérêts, et le Trésor de révéler le montant des euros qui reviennent à leur point de départ, confortablement grossis par leur virée africaine. [OT]

(Achévé le 06/07/2006)

## ILS ONT DIT...

### Françafrique

« [Lettre à **Nicolas Sarkozy** :] Monsieur le Ministre,

Lors de votre tournée en Afrique, mi-mai 2006, vous vous êtes exprimé sur votre conception d'une nouvelle "politique de la France en Afrique". Votre désir de rompre avec la "Françafrique" et avec la personnalisation des relations franco-africaines est louable. L'ACAT-France considère que la politique extérieure de la France en Afrique doit s'effectuer dans un cadre de transparence, à l'instar des relations que nous avons avec les autres pays de par le monde. Cette politique doit être soumise aux règles élémentaires de démocratie, à commencer par un contrôle accru et effectif du Parlement, et ne plus être soumise au seul "domaine réservé" du chef de l'État. Vous avez prévenu que vous ne transigeriez pas sur les valeurs démocratiques, de respect des droits de l'Homme et de bonne gouvernance. Il est donc temps de mettre en application ce discours à propos de la politique française au Togo.

Il y a un an, au Togo, le 26 avril 2005, Faure Gnassingbé était élu président de la République, à la suite de l'élection présidentielle entachée d'irrégularités et de violences, ayant causé la mort de plus de 400 civils et fait des milliers de blessés. Aujourd'hui, en dépit de recommandations formulées par les Nations unies et par plusieurs associations de défense des droits de l'Homme, aucune mesure n'a été prise pour identifier et traduire en justice les auteurs de ces violences. En particulier, les membres des forces de sécurité qui se sont rendus responsables d'exécutions extrajudiciaires et d'actes de torture n'ont pas été sanctionnés. Depuis près de quarante ans, les forces de sécurité togolaises sont responsables, en toute impunité, de violations systématiques des droits de l'Homme à l'encontre d'opposants ou de simples citoyens. Malgré les condamnations constantes de ces exactions par les associations de défense des droits de l'Homme et par plusieurs organisations internationales, malgré la suspension de la coopération européenne en 1993, la France maintient toujours une assistance policière et militaire technique avec le Togo.

Le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) au Togo, avec ses 3 conseillers, participe à la mise en œuvre de la politique étrangère de la France en matière de sécurité intérieure. Dans le cadre d'un fonds d'aide à la coopération, ce service dote la police togolaise en équipements (véhicules, radios) et en matériels permettant une plus grande efficacité des personnels travaillant dans le maintien de l'ordre sur

la voie publique. Il participe également à la formation de policiers togolais (source : Ambassade de France au Togo et Ministère de l'Intérieur). L'action du SCTIP n'a pas amélioré la sécurité publique au Togo, puisque l'implication des forces de sécurité togolaises dans les violations des droits de l'Homme est systématique depuis près de 40 ans. Au contraire, les dotations en équipements et en matériels et les formations en techniques de maintien de l'ordre ont accru l'efficacité des forces de sécurité togolaises en terme de capacité de répression. La France livre également du matériel de guerre au Togo, en contradiction avec le code de conduite européen, adopté le 8 juin 1998. L'ACAT-France est résolument opposée aux transferts d'équipements ou d'échanges de compétences dans les domaines militaire, de sécurité et de police lorsque l'on peut raisonnablement estimer qu'ils seront utilisés à mauvais escient. Il est impératif, selon nous, que la France s'assure que les matériels de sécurité et de police qu'elle fournit et la formation qu'elle dispense ne sont pas utilisés pour commettre des violations des droits fondamentaux. Actuellement, l'assistance policière et militaire s'apparente fortement à un soutien tacite du régime en place.

Pour mettre en application votre discours de Cotonou, **l'ACAT-France vous demande de mettre un terme aux activités du SCTIP au Togo** tant que la police togolaise n'aura pas été réformée en profondeur pour en faire une police républicaine et apolitique, représentative de la société togolaise dans sa diversité culturelle et ethnique et, respectueuse des droits de l'Homme. L'ACAT-France vous demande également de promouvoir au sein du gouvernement l'arrêt des livraisons et des autorisations d'exportation de matériels militaires à destination du Togo tant que l'armée togolaise commettra de graves atteintes aux droits de l'Homme. » (**Clément Boursin**, Chargé de Mission Afrique pour **l'ACAT-France**, lettre à **Nicolas Sarkozy**, le 23/05).

[Voici un bel exemple, parmi tant d'autres, de ce que l'on peut revendiquer après de bien hypocrites déclarations de bonnes intentions. Le gâteau est hélas trop appétissant pour que l'ambitieux politicien renonce en quoi que ce soit à la Françafrique.]

### Racisme

« Les mineurs de 1945 n'ont rien à voir avec les géants noirs des banlieues d'aujourd'hui, qui ont moins de 18 ans et qui font peur à tout le monde » (propos de **Nicolas Sarkozy** en Conseil



des ministres, présentant son projet de loi sur la délinquance des mineurs, rapportés par *Le Canard enchaîné*, 07/06).

« J'ai reçu le père malien et le frère [d'un des deux jeunes électrocutés dans un transformateur EDF, origine des émeutes de novembre 2005]. Le père, qui est depuis trente ans en France, ne parlait pas français. Le fils, qui est né en France et va au Mali seulement pour les vacances, était en boubou. » (Nicolas SARKOZY, à l'émission *Culture et dépendances*, de Franz-Olivier Giesbert, sur FR3, le 21/06).

« Et à ceux qui ont délibérément choisi de vivre du travail des autres, ceux qui pensent que tout leur est dû sans qu'eux-mêmes doivent rien à personne, ceux qui veulent tout tout de suite sans rien faire, ceux qui, au lieu de se donner du mal pour gagner leur vie, préfèrent chercher dans les replis de l'histoire une dette imaginaire que la France aurait contractée à leur égard et qu'à leurs yeux elle n'aurait pas réglée, ceux qui préfèrent attiser la surenchère des mémoires, pour exiger une compensation que personne ne leur doit, plutôt que de chercher à s'intégrer par l'effort et par le travail, ceux qui n'aiment pas la France, ceux qui exigent tout d'elle sans rien vouloir lui donner, je leur dis qu'ils ne sont pas obligés de rester sur le territoire national. » (Nicolas SARKOZY, discours de meeting à Agen, le 25/06).

[C'est parti, Nicolas Sarkozy compte bien s'asseoir dans le fauteuil présidentiel en utilisant le marchepied du racisme anti-noir, qui va être un leitmotiv de sa campagne. On en est au niveau du fantasme brut avec les géants noirs, puisque, bien sûr, la population à peau noire compte autant de petits, de fluets et de malingres que le reste de la population. Le petit Nicolas trimballe les mêmes fantasmes que la pauvre Marie Leblanc du RER D, à qui il a emprunté également le terme de racaille. On reste dans l'ignoble avec la description de la famille malienne endeuillée. Les ouvriers maliens, analphabètes, venus du fond de leur brousse pour faire les 3X8 chez Renault, et qui logeaient à part, relégués entre eux, en foyer, n'ont certainement pas eu le loisir de s'initier aux subtilités de la langue, au moins ne l'écorchent-ils pas, comme le montre chaque jour l'écriture journalistique, avec ses innombrables cuirs, pratiquée par tant de fils à papa. Une fois au pouvoir, Nicolas Sarkozy imposera sans doute le bleu de travail comme uniforme à ceux qui osent l'élégance du boubou, véritable insulte au terne carcan du complet Smalto à 10 000 €. Enfin que dire des outrances haineuses et caricaturales désignant à la vindicte un groupe notoirement discriminé à l'embauche – ce qui est présenté comme le choix de la paresse – et qui aurait l'interdiction de parler de son histoire ? Que dire de la minable astuce du "ceux qui" – tout le monde comprendra qui c'est – pour éviter de tomber sous le coup de la loi qui réprime la diffamation d'un groupe humain. Qu'on se le dise : ne pas aimer Sarkozy, c'est ne pas aimer la France. Quand on utilise le fantasme, la haine, la falsification, comme discours politique, on sait où cela mène. – OT]

## A FLEUR DE PRESSE

### Médias - presse

**Jeune Afrique, Naissance d'une (belle) capitale**, Béchir BEN YAHMED 04/06 : « Nous avons le grand plaisir de vous présenter, en exclusivité mondiale, sur 24 pages, au centre de ce numéro : [...] une capitale en train de naître et ce qu'elle sera dans la prochaine décennie. [...] Un mot pour finir : les 24 pages que nous vous donnons à lire au centre de ce numéro sont le cadeau de Jeune Afrique à ses lecteurs ivoiriens d'abord, à ses autres lecteurs ensuite. Et à la Côte d'Ivoire tout entière. Aucune personne physique ou morale ivoirienne, ou non ivoirienne, n'a mis 1 franc CFA ou 1 euro dans ce supplément, que j'ai proposé moi-même à Laurent Gbagbo et à Pierre Fakhoury en leur précisant que *Jeune Afrique* financerait seul la réalisation des pages consacrées à ce magnifique projet. »

[Étonnant éditorial pour justifier un publi-reportage de 24 pages consacrées à la construction pharaonique de la nouvelle capitale, dessinée par l'architecte français Pierre Fakhoury et financée par l'argent du pétrole. Plus étonnante encore la précision finale selon laquelle ce publi-reportage est offert à titre gracieux (c'est à dire payé par le lecteur), ce qui revient à reconnaître implicitement que ce n'est pas dans les habitudes du journal. – VS]

### Impunité

Blog <http://maitre.eolas.free.fr>, « Vous reconnaissez avoir fait le ménage, c'est honnête ! », Maître Eolas, 6/06 [http://maitre.eolas.free.fr/journal/index.php?2006/06/06/363] : « La presse s'en est fait l'écho, samedi dernier, **Brahim Déby**, fils du président tchadien Idriss Déby grand démocrate ami de la France, a été jugé en comparution immédiate pour port d'arme de première catégorie (un pistolet semi automatique 9mm entré en France via la valise diplomatique) et transport de stupéfiant (375 g de cannabis et 2g de cocaïne). Pour ces deux délits, passibles chacun de dix ans de prison, le tribunal a prononcé une peine de 6 mois de prison avec sursis, le parquet ayant requis 1 an avec sursis et 2000 euros d'amende. Un peu en catimini, il faut bien le dire. Sauf que. Sauf que voilà, par le plus grand des hasards, votre serviteur assistait à cette audience, et je ne peux résister au plaisir de vous la raconter. [...] la police s'est rendue à la résidence de Déby père, où les amis de Déby fils ont eu le temps de se précipiter pour nettoyer les lieux : gageons qu'à l'arrivée de la police, la chasse d'eau fonctionnait à plein régime. Las, ménage vite fait, mal fait, deux pains de cannabis ont été oubliés dans une valise qui n'appartenait à personne, bien entendu, ainsi que deux paquets d'un gramme chacun de cocaïne. Sur les bancs des avocats de la défense, on se regarde, éberlués. Une affaire pareille, c'est du domaine de l'instruction. [...] À qui est-elle cette arme, s'interroge la présidente ? A un garde du corps du prévenu, passé de vie à trépas dans des circonstances qui n'intéresseront pas le tribunal. Un souvenir de famille, en quelque sorte. Et comment est-elle



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

#### Abonnez-vous :

- France : 20 €                       Étranger : 25 €  
 Soutien : à partir de 24 €  
*(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)*

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

#### Abonnez un(e) ami(e) :

- France : 20 €                       Étranger : 25 €                       Soutien

Prénom, NOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

- Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

*(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)*



arrivée en France ? Par la valise diplomatique, répond le prévenu. La présidente s'indigne : vous croyez que la valise diplomatique, c'est fait pour ça ? Non convient le prévenu. Ah, quand même. Le chapitre est clos. Les stupéfiants : à qui était la valise qui contenait les 375 grammes de cannabis ? A personne, elle était là, c'est tout. Mais quand même, objecte la présidente au coprévenu du rejeton présidentiel, on a trouvé vos billets d'avion dans la poche extérieure de cette valise. Réponse de l'ami de Qui Vous Savez : "Je les ai mis là sans regarder l'intérieur de la valise". Dame ! Il fallait bien les ranger quelque part ! Un tiroir, ou la poche d'une valise qui n'est pas à soi et dont on ignore le contenu, où est la différence ? Et bien ça passe, le tribunal ne pousse pas plus loin ses questions. Le procureur prend la parole pour ses réquisitions. Je n'ai pas tout noté de sa démonstration, mais je n'ai pu m'empêcher de noter sur mon carnet deux phrases que je crois je ne suis pas près de réentendre dans la bouche du ministère public. Sur les quantités, tout d'abord, le parquet a cette superbe litote : "Les quantités en cause ne sont pas si négligeables que ça". Qu'en termes choisis ces choses là sont dites, diraient mes clients en prison pour moins que ça. Sur les faits, ensuite, vient cet hommage inattendu : "Vous reconnaissez avoir fait le ménage (c'est à dire avoir fait disparaître des preuves matérielles en sachant que la police allait arriver pour perquisitionner), c'est honnête. Je ne sais quelle quantité exacte a disparu (grand revers de la main) je n'en tiens pas compte." Les avocats de permanence ne s'étranglent plus, ils soupirent et ont compris bien avant la conclusion que le parquet ne va pas requérir du ferme, que le tribunal n'aurait de toutes façons pas prononcé. »

[Pour une fois que la justice française se montre clémentine avec des ressortissants étrangers, nulle ne songerait à faire du mauvais esprit. Un décret présidentiel a été lu à la radio tchadienne suite au procès : "Il est mis fin aux fonctions de monsieur Brahim Deby Itno, conseiller technique à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat à la présidence de la République." En revanche, la question de savoir si c'est volontairement ou non que l'affaire n'a pas été étouffée en amont du procès, comme c'est l'usage avec « les amis de la France », reste entière. Déby père, contesté de toute part, hormis des autorités françaises, n'avait-il plus confiance en son rejeton ? – VSJ]

## Mondialisation

**La Lettre du continent, Vu du Quai d'Orsay, 15/06 :** « C'est tendance : tous les experts sortent leur rapport sur la Chine en Afrique : OCDE, AFD, ISS, etc. La note la plus intéressante du mois est celle du CAP du Quai d'Orsay. D'autant qu'elle est confidentielle. [...] L'étude du CAP est, dans sa conclusion, très sévère : "La Chine en Afrique apparaît comme essentiellement prédatrice. Par ailleurs la stratégie africaine de la Chine, qui permet aux régimes les plus contestables de la région de reconstituer une économie de rente fondée sur le pillage des ressources naturelles, sans réel transfert de richesse ou de savoir-faire, éloigne d'autant la réalisation des objectifs de gouvernance et de démocratisation". »

[Heureusement que cette étude du 30 mai 2006 du Centre d'analyse et de prévision (CAP) du Quai d'Orsay est confidentielle. Cela évitera au Quai de sombrer dans un ridicule plus étendu. Comment se fait-il en effet que, depuis quarante cinq ans, les "régimes les plus contestables", pratiquant "une économie de rente fondée sur le pillage", tels ceux d'Houphouët, de Bongo, d'Eyadema, de Sassou, de Biya, de Déby, pour ne citer que ceux-là, tous installés et soutenus par la France, ont opprimé et oppriment encore les peuples africains, sans que le Quai d'Orsay ait produit la moindre note sévère ? Comment se fait-il que, dans les mines d'uranium du Niger et sur les plates-formes pétrolières du golfe de Guinée, après quarante ans d'exploitation, la totalité des cadres dirigeants sont français, tandis que les Noirs, végétant dans la pauvreté, sont cantonnés aux tâches les plus serviles, parce qu'il n'y a jamais eu de "réel transfert de richesse ou de savoir-faire", et sans que le quai

d'Orsay s'émeuve ? Comment se fait-il que la France félicite, invite et fête régulièrement les vainqueurs des mascarades électorales, tel Gnassingbé Eyadéma en avril 2005, malgré les centaines de manifestants tués, Bongo en octobre 2005, malgré l'étalage impudent de la corruption électorale, Déby en avril 2006, appuyé sur la protection militaire française, condamnant ainsi toute émergence d'une quelconque "démocratisation", sans que le Quai d'Orsay proteste ? N'est-ce pas parce que la France – et le Quai d'Orsay est payé pour le savoir – était et est toujours "essentiellement prédatrice", n'en déplaise à Nicolas Sarkozy, dont la presse a relayé à grand bruit les déclarations contre la politique franc-africaine, lors de son récent voyage au Mali et au Bénin, mais qui a cependant répondu à l'interpellation d'une jeune malienne que la France n'a pas besoin économiquement de l'Afrique. Si c'est vrai, pourquoi donc tant d'aigreur ? À ce qu'on sache, la Chine n'a pas encore de base militaire en Afrique, pour défendre les régimes qu'elle aurait installés, elle n'a pas encore imposé le Yen africain, pour faciliter ses échanges économiques. Seulement il se trouve que les États-Unis et la Chine, au grand dam de la France, utilisent maintenant à leur profit, en les courtisant, des pouvoirs africains qui ont été mis en place en raison de leur servilité. De réels patriotes résisteraient mieux aux entreprises de conquête par l'étranger, mais, en quarante cinq ans, ils ont tous été éliminés et leur exemple a dégoûté les jeunes ambitieux. L'indignation française, telle qu'elle se manifeste dans le document qu'on vient de citer, a quelque chose d'indéniablement comique pour qui connaît la politique menée depuis 1960. Mais qui connaît cette histoire ? Pratiquement personne. On dirait la fable du Loup devenu berger : "Un loup qui commençait d'avoir petite part aux brebis de son voisinage..." – OT]

François Lille

## À l'aurore du siècle, où est l'espoir ?

Éd. Tribord, juin 2006, 4,50 €

Dans les termes les plus simples et généralisables, on peut proposer trois définitions basiques : le bien commun, c'est ce qui appartient à tout le monde au présent et au futur. Le bien public, c'est ce à quoi tout le monde doit avoir droit, ici et maintenant. Le service public, c'est la manière dont doivent être gérés, produits et distribués ces biens communs et publics.

Le passage de l'idée de l'aide à celle des biens publics, c'est celui de l'assistance aux droits des peuples et des gens. L'une se quémande, les autres se revendiquent et s'exigent.

Tracer l'espace des biens mondiaux les plus essentiels est indissociable aussi d'une réflexion sur l'usage des biens privés, qu'ils soient de production ou de consommation, et plus globalement sur le caractère illimité du droit à la propriété. Ne faudra-t-il pas le replacer comme un droit second, dérivé en quelque sorte du droit d'usage équitable des choses ? Locke, Voltaire et plus tard Robespierre, entre autres, en préconisaient déjà la limitation. La torrentielle expansion du capitalisme a balayé leurs intuitions prémonitoires, mais la question reste ouverte.

François Lille, économiste CNAM, est cofondateur avec François-Xavier Verschave de l'association BPEM. Il est aussi membre du Conseil scientifique d'Attac.

**Directrice de la publication :** Odile Biyidi Awala.

**Directeur de la rédaction :** Pierre Caminade.

**Comité de rédaction :** Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

**A aussi participé :** Jean-Loup Schaal.

**Abonnements :** Antonin Wattenberg.

**Coordination :** Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –  
Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : juillet 2006 –  
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –  
Abonnement : 20€ (Étranger) : 25€ ; Faible revenu : 16€) –  
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –  
<http://www.survie-france.org> – [contact@survie-france.org](mailto:contact@survie-france.org)